



Regards sur May

Octobre 2017 – N° 79



EDITO DU MAIRE

Après un été qui n'a pas été des plus chauds, la rentrée des classes s'est passée sans problème. Les effectifs ont baissé légèrement, mais nous pouvons maintenir nos 5 classes. Nous sommes restés à 4,5 jours par semaine avec les NAP le vendredi après-midi. Repasser en semaine de 4 jours de façon précipitée aurait entraîné de sérieux dysfonctionnements au niveau organisation, transport, accueil en centre de loisirs... Cette décision doit se prendre en collaboration avec la communauté de communes, afin qu'un changement d'organisation ne porte pas préjudice aux familles et aux élèves.

La fête patronale s'est très bien déroulée. Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement des festivités, de la brocante et de la soirée paëlla du samedi soir. Merci à tous ceux qui sont venus à ces trois jours de fête et à notre traditionnel pot de l'amitié où j'ai eu l'honneur de remettre le diplôme de médaille du travail à M. BOURSET, Mme RIVIERE, M. BOULESTEIX et Mme LE MEUR.

Ce fut aussi l'occasion de remercier et de fêter le départ à la retraite de Nadine CHANU, notre ancienne ATSEM. Entourée de sa famille et d'enfants, Nadine a fait preuve de sérénité. Je lui souhaite donc au nom du conseil municipal une paisible et heureuse retraite. Nous attendons les cartes postales de Bures les Templiers !

Le départ de Nadine nous a incités à opérer quelques modifications en matière d'organisation. C'est Juana MUNOZ qui assure depuis la rentrée le poste d'ATSEM auprès de Mme VASSEUR, la directrice de l'école.

PLU

Du 18 septembre au 17 octobre, l'enquête publique relative au PLU est ouverte. Je vous invite à venir consulter les documents et formuler vos remarques éventuelles. Le commissaire enquêteur vous recevra sur rendez-vous si besoin. Consultez les dates sur les panneaux d'affichages ou sur le site internet de la mairie.

Assainissement des hameaux

Enfin une avancée en matière d'assainissement des hameaux et notamment à Vernelle ! Un particulier a posé une micro-station dans une cour commune. Après un travail de terrain auprès de la communauté de communes et de la mairie de Paris, cette micro-station a reçu un accord positif pour se raccorder au réseau d'eaux pluviales de Vernelle. Les travaux de raccordement ont eu lieu le 25 septembre dernier. Certes, le coût d'une micro station est onéreuse, mais cette voie donne de bonne perspective en matière de mise aux normes. Le conseil municipal va étudier le moyen de donner un coup de pouce à ceux qui auraient ce type de projet. La prochaine réflexion à venir concernera Marnoue.

Festivités de fin d'année

Cette année les anciens seront à l'honneur le 25 novembre à l'occasion du repas traditionnel de nos plus de 65 ans. Un moment de convivialité important. Ce sera à cette occasion que nous remettrons les colis de fin d'année. N'hésitez pas à vous inscrire.

La fête de Noël des enfants du village aura lieu le samedi 16 décembre au Mille-Club.

Pascal MÉHEUT

INFORMATIONS MAIRIE

* ÉTAT CIVIL *



NAISSANCES

Léo NICAR, né le 31 juillet 2017

Amélia DAST, née le 7 août 2017

Leeloo GUENGANT, née le 22 septembre 2017

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents
et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits
Mahouyots !

DECES

Maryse VAN IMPE, 79 ans, 7 rue de la Fontaine aux Chiens

PORTAGE DE REPAS



La Poste, partenaire historique naturel du secteur public au service des citoyens et Elixir, leader de la restauration collective en France, s'allient pour vous proposer un service de portage de repas à domicile.

Cette mission de proximité est assurée par le facteur, présent 6 jours sur 7 auprès des administrés.

Pour plus d'informations contactez le 36 34, ou venez vous renseigner auprès de la mairie.

* ÉLECTIONS *

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017.

* HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE *

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie...) s'effectuent :

- Jours ouvrés : de 7h à 20h
- Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Dimanches : de 10h à 12h

* AFFAIRES GÉNÉRALES *

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité FRANÇAISE, sont priés de se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Sont concernés cette année, celles et ceux **nés en 2001**.

Le recensement militaire est obligatoire.

* COLLECTE DES DÉCHETS *

➤ Déchets **extra-ménagers** : ramassage le **jeudi 2 novembre 2017**. Sortir vos encombrants la veille.

➤ Déchets **verts** : ramassage **tous les mercredis matin, jusqu'au 29 novembre 2017**.

Pour mémo : Les sacs à déchets verts sont à retirer en Mairie, du 20 mars au 28 novembre 2017, et à mettre dehors la veille du ramassage, soit le mardi soir.

A VOS AGENDAS...

Repas des Anciens : samedi 25 novembre 2017 à 12 H et remise des colis (+ de 65 ans)

Noël des enfants : samedi 16 décembre 2017 à 14 H et marché de Noël

Vœux du Maire : vendredi 12 janvier 2018 à 19 H

Trail du Pays de l'Ourcq, une première édition réussie : 700 coureurs

Le 4 juin dernier s'est déroulée à Crouy sur Ourcq la première édition du Trail du Pays de l'Ourcq. Coordinée par le club d'athlétisme du Pays de l'Ourcq, l'ACPO, cette épreuve a rassemblé plus de 700 coureurs. La place du Champivert de Crouy sur Ourcq avait été aménagée pour l'occasion. Durant toute la matinée les courses se sont succédées : trail de 34 kms et de 16 kms, marche nordique de 16 kms, trail de 5 kms et enfin une course enfant de 2 kms dans les bois de la Garenne. En parallèle, l'office du tourisme avait organisé une marche découverte du patrimoine de 10 km, où ils ont pu également encourager les coureurs sur le parcours. Pour les épreuves phares, plusieurs villages ont été sillonnés : Coulomb en Valois, Ocquerre, May en Multien, Varinfroy.

Nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique. Dans le même temps, il était possible de visiter le donjon de Crouy et une exposition dans l'église de May en Multien (avec sa vue imprenable sur la vallée de l'Ourcq). Il y en avait donc pour tous les goûts et tous les participants étaient ravis de cette belle journée.

Chacun pouvait se restaurer au niveau des comités des fêtes de Crouy et de May, qui avaient organisé l'ensemble de la restauration sur place. Les agriculteurs locaux présentaient et vendaient également leurs produits dans le cadre d'un marché du terroir.

Un grand merci à la commune de Crouy sur Ourcq de nous avoir fait confiance pour monter cette épreuve qui nous l'espérons deviendra un évènement majeur pour le canton et une course importante sur le plan régional.

Un grand merci également à tous les bénévoles, les partenaires et toutes les petites mains, sans qui cette épreuve n'aurait pas été réussie.

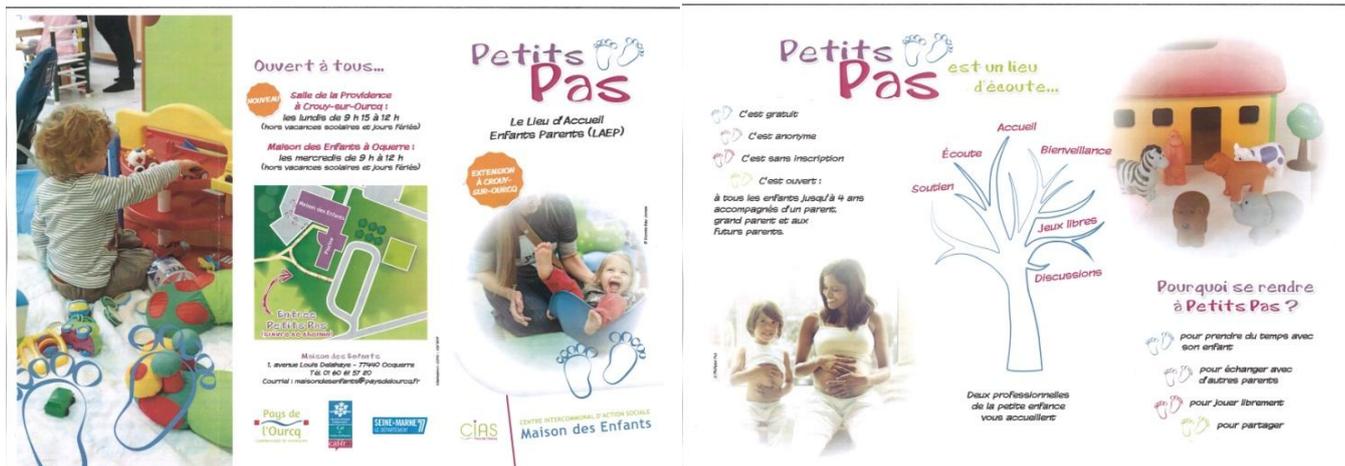
Nous vous donnons rendez vous le 3 juin 2018 pour la seconde édition, qui sera pleine de nouveauté et de surprise.

L'ACPO

En chiffres : 120 bénévoles
700 coureurs dont
70 kg de fruits secs

1200 l d'eau
300 l de coca
80 kg de fruits





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET NAP 2017/2018

L'équipe du périscolaire souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Rappel aux familles :

Horaires de l'accueil : de 7h00 à 8h30
de 16h30 à 19h00
NAP de 13h30 à 16h30



Le goûter se passe de 16h30 à 17h00 et les activités de 17h00 à 17h30. Pour cela, nous vous remercions de venir chercher vos enfants à partir de 17h30 à l'accueil périscolaire.

Nous demandons aux familles de venir chercher leurs enfants après chaque temps d'activités (NAP / périscolaire) dans les locaux du périscolaire où vous serez accueillis par un animateur.

Inscription :

Depuis novembre 2016, vous avez, pour le périscolaire, la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine, jusqu'au jeudi midi pour la semaine suivante. Pour les NAP, la réservation se fait au mois, vous pouvez donc réserver jusqu'au 25 pour le mois suivant.

Pour plus de renseignements, contactez l'équipe périscolaire Léo Lagrange au : 06.71.16.43.21 ou par mail : leomayenmultien@gmail.com



RENTÉE SCOLAIRE – RETOUR À LA SEMAINE À 4 JOURS

Courant juin, le gouvernement a donné la possibilité à la commune de revenir à la semaine à 4 jours dès la rentrée de septembre 2017. Les délais très courts n'ont pas permis d'organiser cette rentrée dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de conserver la semaine à 4 jours et demi avec le maintien des NAP (nouveaux accueils périscolaires) le vendredi après midi de 13h30 à 16h30.

Toutefois, l'année 2017/2018, selon le contenu du décret, sera l'occasion d'échanger avec tous les acteurs concernés (municipalité, corps enseignant, communauté des communes et association des parents d'élèves) pour la rentrée 2018/2019).

BONNE RETRAITE NADINE !



Lundi 18 septembre, lors du traditionnel verre de l'amitié, c'est avec beaucoup d'émotion, que Pascal MÉHEUT, Maire de la commune et les membres du conseil municipal ont officialisé le départ à la retraite de Nadine CHANU, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelle) depuis de nombreuses années au sein de notre école en présence de sa famille, des amis, des collègues, des enseignantes et des enfants.

La municipalité remercie Nadine pour toutes ces années d'investissement et de dévouement au service des tout petits, avec qui elle a toujours été très attentionnée, très à l'écoute, douce, patiente et des plus bienveillantes. Nous saluons également tout le travail réalisé au service des enseignantes, auprès de qui, elle a fait preuve d'un très grand professionnalisme.

La municipalité et les membres du conseil souhaitent à Nadine une belle et heureuse retraite avec plein de petits bonheurs pour remplir les journées et les nombreuses années à venir.

Francine THIERY

PETITE ENFANCE

L'école maternelle accueille depuis septembre 2017 une nouvelle ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) en la personne Juana MUNOZ. Elle travaille auprès de Madame VASSEUR, directrice en charge des enfants en classe de petite et moyenne section. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Bienvenue également à Aurélia MELIN qui a rejoint l'équipe du service de la restauration scolaire. Elle est chargée d'assurer le service, l'encadrement et l'animation auprès des enfants sur le temps de la pause méridienne. Aurélia MELIN est également animatrice auprès des enfants pendant les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que les NAP (nouveaux temps d'accueil périscolaire) du vendredi après-midi.

Francine THIERY

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE MAY EN MULTIEN

Bibliothèque - Place de la Mairie

La Brocante de Septembre

En dépit du temps incertain nous avons vendu beaucoup de livres (environ 800) à un prix très modique, ce qui nous permettra d'acheter des livres, des albums pour les petits, des BD et tout ce que vous pourrez nous suggérer dans ce domaine.

Marc ROGER, écrivain en résidence, lecteur public et grand marcheur en France et ailleurs

Vous avez pu voir Marc ROGER à notre stand. La Communauté de Communes a conçu avec lui un programme de lectures publiques :

- A l'école, le 26 septembre, lecture d'histoires aux enfants.
- A la bibliothèque, le 2 décembre à 11 heures, rencontre avec les Mahouyots, pour parler de ses lectures itinérantes pendant son périple à pied de St Malo à Bamako. Il nous parlera aussi du roman qu'il écrit pendant son séjour dans notre région.
- Au Mille-Club, le 9 décembre, une lecture musicale « La rivière pour grandir » pour tout public à partir de huit ans (entrée libre) .
- En janvier une lecture musicale suivie de la projection du film « La Chevauchée fantastique" (entrée libre)

Le **bibliobus** passera à May le lundi 11 décembre à 13h30. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez choisir les livres avec nous et pour toute participation à la vie de la bibliothèque .

Horaires d'ouverture : le mercredi de 16h à 19 h et le samedi de 11 h à 13h

Rappel des conditions d'adhésion : 9 € pour une famille ; 7 € pour un adulte ; 2 € pour un enfant, donnant droit au prêt gratuit des livres, revues et BD ; gratuité pour les enfants inscrits à l'école du village.

Nous prendrons les inscriptions pour l'année 2018 à partir du mois de janvier.

LES PARENTS ÉLUS



Chers parents,

En cette nouvelle année scolaire, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée. Petit retour sur le 24 juin... jour de fête dans notre école. L'équipe enseignante et les enfants de l'école, en collaboration avec Stéphanie NANUS, nous ont fait partager une belle « Leçon » d'histoire. Notre kermesse a également rencontré un vif succès avec un bénéfice de 1 432.70 € pour la coopérative scolaire.

Nous tenons à remercier, une nouvelle fois, les nombreux participants !

A l'heure où nous rédigeons cet article, notre liste se prépare pour les prochaines élections de parents d'élèves qui auront lieu le vendredi 13 octobre 2017. Nous vous attendons nombreux !

Cette année, certains d'entre nous ne peuvent pas continuer à poursuivre avec assiduité leurs missions de parents d'élèves et cèdent leur place à de nouveaux volontaires. Nous les remercions très sincèrement pour leur aide précieuse apportée tout au long de l'année et souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous rejoindront.

A bientôt.

Les parents élus

ASSOCIATIONS

FC MAY



Chers Mahouyots, Chères Mahouyottes,

Une nouvelle saison commence et comme l'année dernière nous l'avons commencée par notre course à obstacles la MAY DAY qui a eu lieu sur la Commune de Vincy Manoeuvre, plus particulièrement sur les terres de Messieurs Patrick et Régis DUWER ainsi que sur le terrain du Moto Cross. Nous les remercions, ainsi que Monsieur Jean-Paul GARNIER et les écuries de La Croix pour le prêt de matériel. Merci pour leur solidarité et leur soutien.

Il y avait une innovation cette année, le club a organisé une course à obstacles pour les kids, cette course était gratuite et a fait la joie de nos petits qui ont pu franchir quelques obstacles et courir dans la boue. A travers cette course nous avons pu leur transmettre le goût et l'amour du sport dès leur jeune âge, sport méconnu pour les petits.

Pour finir cette parenthèse sur cet événement, je tiens à remercier Monsieur David CHINCHILLA qui a orchestré cette course d'une main de maître et les membres actifs qui ont répondu présents sur l'organisation, alors que cette course se prépare dès la mi août, un grand merci à cette équipe de dingues.

Venons-en maintenant à notre rentrée, cette année nous avons Monsieur David CHINCHILLA qui est le coach principal des U6-U7, Monsieur Sylvain DEMARLE en U8-U9, Monsieur Pierre POMMERAU en U10-U11, Monsieur Arthur DA FONSECA pour les seniors, Monsieur Ali BOUKADI pour les vétérans. Les entraînements des U6-U7 et des U8-U9 ont lieu les mercredis de 17h00 à 18h30 et de 18h00 à 19h30.

Sachez que si votre enfant souhaite rejoindre une catégorie, il peut encore s'inscrire auprès des coaches.

Si vous vous sentez l'âme d'un coach sportif, sachez que le club saura vous accueillir, afin de relayer nos coaches actuels, il est toujours agréable de se sentir soutenu.

Les coaches du FC MAY, mis à part celui des seniors, sont des bénévoles qui donnent de leur temps, les mercredis, samedis, été comme hiver sous la pluie ou sous un beau soleil, bien souvent au détriment de leur famille et de leur quotidien. Je les remercie pour leur investissement et leur dévouement.

Le FC MAY organise un loto le samedi 28 octobre 2017, merci de noter cette date dans votre agenda.

Comme à mon habitude, je remercie les membres du bureau, les membres actifs, les conjoints des membres, l'oasis club pour leur soutien, leur sourire, leur bonne humeur et leur présence à chaque manifestation. Ce sont ces petites complicités, ces attentions discrètes, ces centaines de sourires qui façonnent la vie du club et qui nous font avancer ensemble.

Sportivement

David Gallet

ASSOCIATION SAINTE MARIE

Voilà bien longtemps que l'Association Sainte Marie ne s'est pas manifestée ! Avec la disparition de son président Claude Garnier et trop peu de membres pour en faire une association active, elle s'est mise dans l'ombre.

Depuis 1989, date de sa création, elle a chaque année entrepris, grâce à vos dons et aux subventions versées par la mairie, de nouvelles restaurations et diverses améliorations qui ont permis de la mettre en valeur et d'en faire une église accueillante et vivante pour les célébrations (baptêmes, mariages, obsèques).

Ainsi ont été restaurés le baptistère, l'autel Saint Joseph, le chemin de croix, les statues, certains vitraux... Des chaises ont été achetées, l'électricité a été refaite et mise aux normes de sécurité, le système électrique des cloches a été installé, de plus elle a été équipée de micros pour les célébrations.

Cette année l'association a pris en charge la réparation du boîtier électrique qui a permis de réécouter « L'Angélus » et elle contribuera à l'installation d'un filet sur la tour ainsi qu'à ses diverses ouvertures afin d'empêcher les pigeons de venir nicher dans la tour et dans l'église.

Ce sera sans doute la dernière fois qu'elle se manifestera, les gros travaux de rénovation de cet édifice étant trop lourds pour cette petite association.

ASSOCIATIONS



LES PETITS CARTABLES

Ce sera probablement notre dernier article dans le petit journal de May. Nous vous annonçons notre Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 24 octobre 2017 à 20h00 afin de décider du futur de l'association Les Petits Cartables de May, sauf si quelques uns / unes de bonne volonté se présentent pour les postes clés du bureau, sinon la décision de dissolution sera prise.

C'est avec regret que nous quitterons cette association . Elle existe depuis 2002 et elle a pour but d'organiser des animations (ateliers, sorties) pour les enfants du village et jusqu'à maintenant un renouvellement du bureau se faisait naturellement. L'équipe dirigeante est là pour la plupart depuis une dizaine d'années et certains n'ont plus d'enfants à l'école. Une implication plus marquée de jeunes parents avec de nouvelles idées et de l'énergie est nécessaire.

Nous vous laissons une association en bonne santé avec une saine réputation . A vous de faire bouger le village!!!
Rendez vous le 24 octobre 2017

L'équipe des PCM

COMITÉ DES FÊTES

Après cette nouvelle rentrée, les membres du comité des fêtes souhaitent revenir sur les manifestations et les sorties qui ont jalonné la période estivale et ce début d'année.

Pour commencer la période, nous avons participé au Trail du Pays de l'Ourcq en proposant repas et boissons aux bénévoles et aux visiteurs le 4 juin.

Cet été, nous vous avons proposé la soirée moules/frites du 13 juillet et une sortie à Mers-les-Bains le 22 juillet. Ces deux évènements qui rythment nos étés font toujours carton plein.

Par la suite, c'est une soirée concert, une paëlla et une brocante qui ont animé le week-end de la fête foraine. Le samedi soir, l'ambiance était festive avec les groupes « La bande à fadas » et « La rue » autour d'un délicieux repas. Le lendemain, les quelques courageux brocanteurs, que nous tenons à remercier, se sont placés pour la journée sur les abords de l'école et ont permis à tous de continuer les festivités.

Vous pourrez nous retrouver lors des soirées suivantes : repas portugais le 7 octobre, beaujolais nouveau le 18 novembre et Saint Sylvestre le 31 décembre.

En attente de vous retrouver, nous vous souhaitons d'agréables moments dans notre village où il fait si bon vivre.

CLUB DE LA DÉTENTE

Suite au décès de notre Président, Michel RIVIERE, et à la démission de Chantal MALLET, notre secrétaire, nous avons dû procéder à l'élection d'un nouveau bureau qui se compose désormais de : Mme Marie-Hélène RABELLE, présidente, Mme Claudine LORINE, vice-présidente, Mr. Simon BENHAROUS, trésorier, Mme Marie-Thérèse RIVIERE, secrétaire.

Le Club, composé d'une vingtaine de membres actifs se retrouve un jeudi sur deux à la salle des associations à partir de 14 h 30. Dans une ambiance très conviviale, des petits groupes se forment pour jouer à la belote, au tarot, au scrabble, au rummikub, au triomino, etc... Un sympathique goûter clôture l'après-midi. Si vous avez 50 ans, venez nous rejoindre.....vous êtes le bienvenu ! L'adhésion annuelle est de 16 € par personne et vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel sur nos sorties.

Dates à retenir : dimanche 29 octobre : sortie à Nesle (Somme) au "P'tit Baltar" pour un déjeuner spectacle Music Hall (chanteurs, danseuses, transformistes,...). Inscription avant le 15 octobre. Pour tout renseignement, contacter M-H RABELLE au 06 72 53 29 16. Dimanche 19 novembre, à 12 h 30 : repas annuel du Club avec animation. Repas préparé par Le Château Marysien.

À bientôt !

ASSOCIATIONS

UN PETIT COIN D'ARTISTES



Une nouvelle année commence

Les ateliers théâtre ont repris le mercredi 27 septembre. Les enfants et adolescents ont été ravis de se retrouver et d'accueillir de nouveaux artistes. Très bonne année à toutes et tous !

L'atelier adulte a déjà repris ses répétitions depuis quelques semaines, puisque nous avons rejoué « Le débat », notre pièce du mois de juin à Armentières en Brie. Si vous le souhaitez, nous rejouons le 7 octobre à Etrepilly, ainsi que le 18 novembre à Mary sur Marne.

Nous continuons aussi notre partenariat avec la Communauté de Communes. Ainsi, nous travaillerons avec l'association EMAA, dans le cadre du CLEA qui a pour thème, cette année, la musique et le chant. Une chanteuse interviendra sur les ateliers pour travailler sur la voix et la respiration.

Nous travaillons également sur un projet de lecture / théâtre d'objet pour présenter le spectacle « Les misérables », que la CCPO proposera en début d'année 2018.

Nous espérons pouvoir continuer nos interventions "contes" dans les crèches de Puisieux et May-en-Multien.

La suite de nos aventures au prochain numéro....

Artistiquement votre...

Un petit coin d'artistes

UN PEU D'HISTOIRE



L'ÉCOLE



Alors qu'une nouvelle année commence, et que nos enfants attendent avec impatience l'arrivée des manèges comme chaque année en septembre, j'ai envie de vous raconter un peu l'histoire de notre école. Tout d'abord, sachez que c'est l'une des plus vieilles écoles de village des environs. Dès 1505, on en trouve trace dans les archives. Elle a toujours occupé le même emplacement (excepté durant 2 ou 3 ans, mais je vous raconterai cette histoire plus tard). Je constate que l'école a toujours été au cœur du village, en même temps c'était plus simple pour se rendre à l'église, c'est sûr! Elle fut agrandie en 1841 et reconstruite en 1951.

A l'étage, on y trouvait deux logements de fonction qui disparurent au fur et à mesure de l'ouverture des classes. En 2012, on y annexa une aile supplémentaire pour la construction de la cantine (mais ça vous le saviez déjà). Bien qu'au XVI^{ème} siècle, les écoliers n'aient pas eu un réfectoire avec des baies vitrées leur offrant une vue imprenable sur la vallée qui était encore plus boisée qu'aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de trouver l'emplacement apaisant pour y installer une école.

Le premier instituteur ou « Magister » se nommait Noëlle¹ (c'était un homme d'église - un clerc). A l'époque il était payé 10 sous par an. Ce sont les membres de la fabrique de l'église qui étaient chargés de sa rémunération. La fabrique est en quelque sorte un conseil, composé de religieux et laïcs qui veillaient au bon fonctionnement de l'église. Et à l'époque, l'instruction primaire revenait à l'Église.

En 1721, le magister était payé 64 livres par an, correspondant à 5 à 10 sous par enfant en fonction de leur âge plus des dons provenant des services religieux (la loi de séparation de l'Église et de l'État ne sera adoptée qu'en 1905). A l'époque l'école n'était ouverte que 8 à 9 mois par an. Durant les vacances l'instituteur devait, pour gagner de l'argent, exercer des travaux manuels ou bien faire les moissons. En 1720, 50 % des hommes ne savaient pas signer leur acte de mariage, contre 86 % des femmes.

Durant la période révolutionnaire l'école ferma mais le 26 ventôse de l'an II (16 mars 1794) l'ancien maître Gibert, arrivé en 1776, demanda l'autorisation au conseil municipal de pouvoir la réouvrir afin de reprendre l'enseignement des enfants. Il dut promettre de ne travailler qu'à partir d'ouvrages républicains et non religieux.

Après la révolution de 1789, les religieux perdirent de leur influence sur la population. Le maître obtint l'autorisation et depuis, l'école ne fut plus jamais fermée, en temps de paix, à une exception près que nous verrons un peu plus tard.

En 1833, l'instituteur recevait de la commune son logement, 200 francs annuels, 40 à 90 centimes par enfant, et puisqu'il apportait de l'eau bénite aux villageois, ces derniers le rétribuaient pour ce service. Cette pratique fut annulée par le conseil municipal en 1850. Dès lors les différentes municipalités qui se succédèrent à May n'ont eu de cesse de se préoccuper de l'enseignement primaire et du maître. Ce dernier vit son salaire passer de 900 francs en 1849 à 2200 francs en 1884 ! Ce n'est qu'à partir de 1889 que les instituteurs furent rémunérés par l'État.

En 1849 May comptait 900 habitants dont 130 enfants : 70 fréquentaient l'école en hiver et 25 en été (la plupart aidaient les adultes lors des travaux dans les champs quel que soit leur âge).

Suite au décès du maître d'école, M. Blanchoin, en octobre 1846, les écoliers durent se rendre à l'école de Rosoy (évidemment il n'y avait pas les cars Marne et Morin pour effectuer le trajet !) jusqu'en février 1847, date à laquelle un nouvel instituteur arriva pour le remplacer.

Jusqu'en 1861, l'école était mixte, puis il fut décidé de l'ouverture d'une classe de filles. C'est ainsi qu'en 1861, une seconde classe ouvrit et que la première institutrice arriva à May : Mme Lebrun, pris ses fonctions 8 ans après son mari, ils restèrent jusqu'en 1877. Ils furent le premier couple d'instituteurs à May. En 1882, il n'y avait plus que 5 % d'hommes et 16 % de femmes à ne pas savoir signer leur acte de mariage.

Il y avait même une classe maternelle dite « salle d'asile » au sein du couvent de « La Martinière » qui en 1884 comptait 30 à 40 enfants, ainsi qu'une classe de 12 à 15 filles. Elles fermèrent en 1903².

D'autres instituteurs se succédèrent jusqu'en 1940 où pour la première fois les deux classes étaient dirigées par deux femmes, Mlle Bertin et Mlle Calmes. Elles restèrent 4 ans. Durant la guerre 39/45, l'école ne ferma pas, exception faite des mois où le village fut évacué... Des inscriptions eurent lieu tous les ans, tout au long de l'année. M. et Mme Drot enseignèrent à May de 1945 à 1959, date de l'arrivée de M. et Mme Sorba (enfin des noms qui parlent à la plupart des Mahouyots) qui prirent respectivement leur retraite en 1984 et 1987. La troisième classe ouvrit en septembre 1967 avec l'arrivée de Mme Gillet. Mme Savard arriva en 1983, l'année suivante elle prit le poste de directrice qu'elle quitta en 2000³. La quatrième classe ouvrit en 1991 ; la décision ayant été prise le jour de la rentrée, il n'y avait aucun mobilier, c'est la mairie de Vendrest qui prêta généreusement tables et chaises pour quelques semaines en attendant la réception du matériel neuf³.

En 2008, suite à une légère baisse des effectifs, elle faillit fermer. Mme Vasseur arriva en tant que maîtresse à May et depuis 2011 elle en est la directrice. Jusqu'en 1988, il n'y avait pas de cantine. A partir de 1989 les enfants des hameaux furent autorisés à apporter et faire réchauffer leur repas dans la cuisine du petit appartement de fonction. Mais c'est en 1992 qu'un véritable service de restauration scolaire fut proposé aux familles. Les repas étaient servis au Mille-Club et ce jusqu'en 2012 où après quelques mois de travaux, les locaux de la nouvelle cantine furent terminés. La cinquième classe ouvrit en 2012, pour cela on dut réaménager l'étage et faire disparaître les derniers logements de fonction inoccupés depuis plus de vingt ans⁴.

Voilà pour la grande histoire de l'école de May, à vous maintenant de me raconter vos souvenirs à l'école du Mail Fleuri...

Virginie GUESDON

¹ Notice historique et statistique sur May-en-Multien de Louis Benoist 1884

² Lizy-sur-ourcq et ses environs R. Plancke

³ Archives municipales

⁴ Archives personnelles de M. Jean Michel Savard

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - NUMÉROS UTILES



Mairie ☎ 01 60 01 74 98 📠 01 60 01 18 15

www.may-en-multien.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 15 H - 18 H

Mardi 15 H - 18 H

Mercredi Fermée

Jeudi 16 H - 18 H 30



Les élus reçoivent sur RDV de 18h à 19h30

Vendredi 15 H - 17 H (Semaines paires)

Samedi 9 H - 12 H (Semaines impaires)

Bureau de Poste ☎ 01 60 01 66 04

Horaires d'ouverture : Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 15 H 45 - 18 H 30

Samedi : 9 H - 11 H 45

Fermé le mercredi

- Gendarmerie Nationale 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- SAUR 01 77 78 80 08 (dépannage 24h/24)
- EDF 09 726 750 77
- Trésor Public de Meaux 01 64 35 21 46
- Centre hospitalier de Meaux 01 64 35 38 38
- Sous-préfecture de Meaux 01 60 09 83 77
- Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq 01 60 61 55 00
- Déchetterie d'Ocquerre 01 60 61 27 00

Directeur de publication : Pascal MÉHEUT - **Mise en page :** Mélanie TAUPIN - **Tirage :** 360 exemplaires -
Dépôt légal de parution : Regards sur May - 77145 MAY-EN-MULTIEN - Tél : 01.60.01.74.98 -
Email : mairie.may-en-multien@laposte.net